



ADEPAPE 21

Côte  
d'Or  
LE DÉPARTEMENT



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction départementale  
de la cohésion sociale



Association Départementale d'Entraide  
des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance

[www.adepape21.org](http://www.adepape21.org)

## Compte-tendu du Conseil d'Administration du 1er Octobre 2020

### I. Présences :

Mmes. Catherine FAGARD, Malika GAUTHIE, Fatima HRIROU,  
Françoise LABREGERE, Marie-Thérèse MAURICE, Cécile TREMEAU,  
Sarah YACOUBI.

Ms. Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Philippe GARNIER,  
Claude GUILLET.

– Absents excusés :

Mmes. Mahnoosh BABAI, Geneviève BRETILLON, Claire CHAPE,  
Océane CHOSSEGROS, Nolwenn DELAIRE, Emma ETIENNE, Patricia  
LASNIER-BINA, Zorah MALFONDET, Luna MASTRORILLO,  
Justine MERCIER, Nzolani TONDUANGU, Kristina WINTER.  
Ms. BAILLY Guy, Yanis OUADFEL, Tony QUILLARDET.

### II. Introduction et rappel des activités de la période estivale :

Le président signale que l'association a accueilli, de janvier à ce jour, 24 nouveaux jeunes majeurs adhérents ( 9 jeunes femmes et 15 jeunes gens ). L'association, durant ces 9 premiers mois et, surtout pendant la période de confinement, a dû apporter un accompagnement soutenu à ces jeunes : aides au logement et aides alimentaires surtout.

Plusieurs jeunes nous quittent, au moins momentanément, pour poursuivre leurs études dans d'autres régions.

### III. Finances :

Le trésorier dresse un état complet de la situation financière de l'association.

*Détail : voir pièce jointe au présent compte-rendu.*

Cotisations →	2019 : 2 700 €	2020 : 3 625 €
Subventions →	2019 : 24 500 €	2020 : <b>24 500 €</b>
Dépenses 01/01 au 01/10	2019 : 8 346 €	2020 : <b>7 327 €</b>

### Situation des comptes :

- Compte courant →	3 576,54 €
- Compte Commission Jeunes →	500,00 €
- Compte épargne →	25 756,67 €
- TOTAL →	<b>29 832,67 €</b>

1.

### Evaluation du bénévolat :

Déplacements : nombre de km →	12 676	4 436,60 €
Heures données à l'association →	822,75	12 517,00 €
TOTAL →		<b>16 953,60 €</b>

## IV. Evènements :

### -1- Remise officielle du chèque de la Fondation du Grand Orient de France :

Elle se déroulera le [vendredi 16 octobre 2020, à 10h00](#), dans la salle municipale sise 7 rue Jacques PREVERT, quartier du Petit Citeaux. Hervé et Roland se chargent des invitations.

Fatima, volontaire service civique, y sera mise à l'honneur puisque c'est à l'examen de son dossier que la FGOF nous a accordé cette bourse d'études.

1.

### -2- Conférence de Jean-Pierre ROSENCZVEIG :

Elle aura lieu, théoriquement, à la [salle d'honneur du CD, le jeudi 26 novembre, à partir de 18h00](#).

Zorah se chargera des listes d'émargements, Hervé créera une adresse E-mail pour aider à la gestion des inscriptions.

Compte tenu de la situation sanitaire, il se peut que nous soyons contraints à restreindre le nombre des participants en présentiel : nous aviserons au fur et à mesure des évolutions des directives sanitaires.

Le centre Multimédia géré par les PEP 21, filmiera l'intégralité de la conférence et celle-ci pourra, en cas de nécessité, être mise en ligne sur Yoo Tube dès le lendemain matin.

[Le conférencier mettra en vente plusieurs de ses derniers ouvrages.](#)

### -3- « Portes ouvertes » au local des 3 A, 6 rue de Mulhouse :

Au départ il était prévu une inauguration des locaux le jeudi 26 novembre, suivie d'une opération « portes ouvertes » de quelques heures avant la conférence de Jean-Pierre ROSENCZVEIG.

Compte tenu de la situation sanitaire, l'inauguration est reportée au printemps prochain et l'opération « [portes ouvertes](#) » est proposée sur la totalité de la semaine du [lundi 23 au vendredi 27 novembre, de 11h00 à 16h00](#).

[Le dispositif « Les 3 A » se charge de la communication sur cet événement.](#)

### -4- Soirée de la réussite :

La date retenue est le [jeudi 10 décembre 2020](#). Comme d'habitude, le Conseil

Départemental met à notre disposition la salle d'honneur Henry BERGER.

Malgré mes demandes réitérées auprès des jeunes il me manque de nombreuses copies de diplômes ou de relevés de notes.

## V. Assemblée Générale :

Elle demeure fixée au jeudi 22 octobre 2020, à 18h00, salle des conférences de la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON.

Zorah se chargera des invitations.

Hervé et Roland produiront ensemble les documents suivants :

rapport moral, rapport d'activité, rapport financier et motion d'orientation.

Si les mesures sanitaires deviennent plus contraignantes une procédure mixte pourra être mise en place : un nombre limité de participants en présentiel et une autre partie des participants en distanciel ( visio-conférence ou échanges par mails ).

## VI. Elections partielles :

Le renouvellement du CA aura lieu, statutairement, en 2021. Cependant si certains adhérents veulent rejoindre le Conseil d'Administration en tant qu'élus, il pourront faire acte de candidature, pour une année, lors de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Il est en de même pour certains administrateurs, élus au CA, qui voudraient rejoindre le bureau, exécutif de l'association.

## VIII. Commission Jeunes :

En l'absence de Justine MERCIER, responsable de la Commission, Fatima est chargée faire l'état des activités du premier semestre.

Plusieurs sorties ont été organisées : bowling, restaurant, pique-nique, sortie au lac de VOUGLANS.

Une journée au parc d'attraction Disneyland-Paris est en cours de programmation pour octobre.

Les administrateurs, majoritairement, considèrent qu'il faut donner la priorité à des activités sur le territoire de la Métropole – concerts, visites, rencontres sportives, cinéma, activités culturelles diverses...

Lesdites activités doivent profiter au plus grand nombre.

L'ADEPAPE 21 peut fournir à ses adhérents une carte jeune de la ville de DIJON qui permet l'accès à la culture à très bas coût.

## IX. Informations diverses :

### - Sollicitations de l'ADEPAPE 69 :

Groupe d'analyse de la pratique pour les bénévoles-aidants ( visio ).

Visite du salarié de l'ADEPAPE 69 à DIJON en octobre : échanges sur nos pratiques professionnelles.

1.

– Supervision de la comptabilité de l'association :

Sachant que nous percevons des subventions publiques, le Président comme le Trésorier souhaitent un contrôle extérieur et qualifié des comptes de l'association

Roland propose la nomination par la prochaine AG d'un vérificateur aux comptes : Jackie TARTRAT.

Claude GUILLET, président de l'Acodège et membre de notre CA, propose une prestation d'un professionnel de l'Acodège.

–

– Convention MECS Pierre MEUNIER-ADEPAPE 21 : permis de conduire.

- La convention est suspendue pour plusieurs mois, pendant la période de restructuration de l'établissement : **le Président négocie avec la direction générale des PEP sur ce point.**

- Claude GUILLET examine la possibilité d'une convention avec l'auto-école sociale de l'Acodège.

- Françoise LABREGÈRE signale l'existence de l'association APIC, au Parc de MIRANDE, qui œuvre dans le domaine de l'insertion par l'enseignement de la conduite automobile. A suivre.

- Le Président va reprendre contact avec l'association GREN de CHÂTILLON-sur-SEINE.

Roland BONNAIRE

Centre Maternel  
Talent

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



FONDATION  
DU GRAND ORIENT DE FRANCE  
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 12 février 1987



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Retrouvez la ligue de l'enseignement

